

Quelques défis économiques et sociaux pour le Maroc

Tawfik Mouline (72) ¹,
conseiller au Cabinet Royal



D.R.

Le Maroc a toujours fait de l'ouverture sur l'extérieur un choix stratégique. Ce choix a été couronné par son adhésion à l'accord du Gatt en mai 1987, par la signature à Marrakech du traité de création de l'Organisation mondiale du commerce en avril 1994 et par la conclusion, notamment, de l'accord d'association avec l'Union européenne en 1996 et de l'accord de libre-échange avec les États-Unis en 2004.

Ces deux derniers accords, qui portent sur la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2012-2015, créeront certainement des opportunités pour le Maroc en matière d'édification d'une économie moderne et l'amèneront à relever un certain nombre de défis économiques et sociaux dans un contexte marqué par une transition démographique avancée.

Démographie

Le taux d'accroissement démographique a ralenti de 2,8 % l'an entre 1960 et 1971 à 1,4 % l'an entre 1994 et 2004 sous l'effet de la baisse de la fécondité. D'après les projections du Centre d'études et de recherches démographiques (CERED), cette transition démographique devrait se poursuivre dans le futur avec la progression de l'instruction féminine. Elle s'accompagnerait cependant d'une accentuation de la pression démographique sur les villes. Le taux d'urbanisation dépasserait 69 % en 2024 contre 55,1 % en 2004.

Les changements structurels majeurs intervenus au niveau de la pyramide des âges de la population marocaine, en lien avec l'augmentation de l'espé-

rance de vie à la naissance (71 ans en 2004 contre 47 ans en 1962) et le recul de la fécondité (2,5 enfants par femme en 2004 contre 7,2 en 1962), se poursuivront, à l'avenir, par :

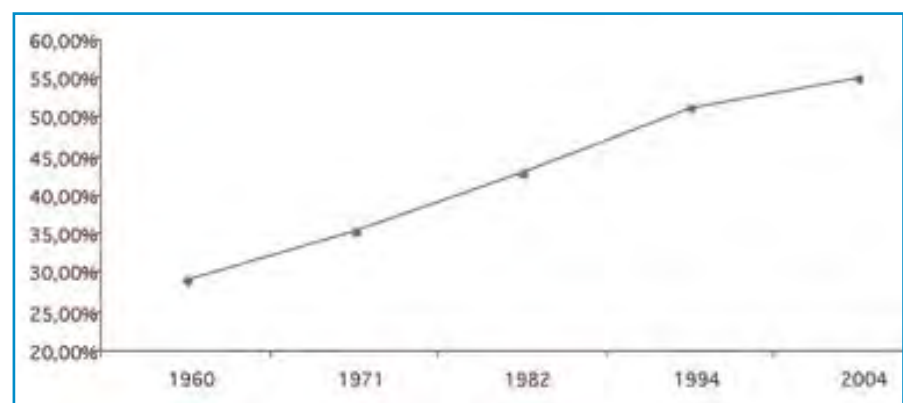
- une baisse de la part de la tranche

0-15 ans d'âge dans la population totale de 29,6 % en 2004 à 22,3 % en 2024,

- un accroissement de la part de la tranche d'âge 60 ans et plus dans la population totale de 7,7 % en 2004 à 12,9 % en 2024,
- une progression de 62,7 % en 2004 à 64,7 % en 2024 de la part de la tranche d'âge 15-59 ans dans la population totale.

L'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge actif coïncidera avec la phase la plus critique de l'ouver-

GRAPHIQUE 1
Évolution du taux d'urbanisation



ture commerciale du Maroc. D'ici à 2015, la demande additionnelle sur le marché du travail est estimée à 400 000 emplois par an, niveau nettement plus important que les 217 000 emplois créés annuellement, en moyenne, entre 1995 et 2003.

Ainsi, rien que pour stabiliser le taux de chômage qui est de 10,8 % en 2004, il faudrait réaliser une croissance économique supérieure à 4,7 % l'an.

Croissance économique

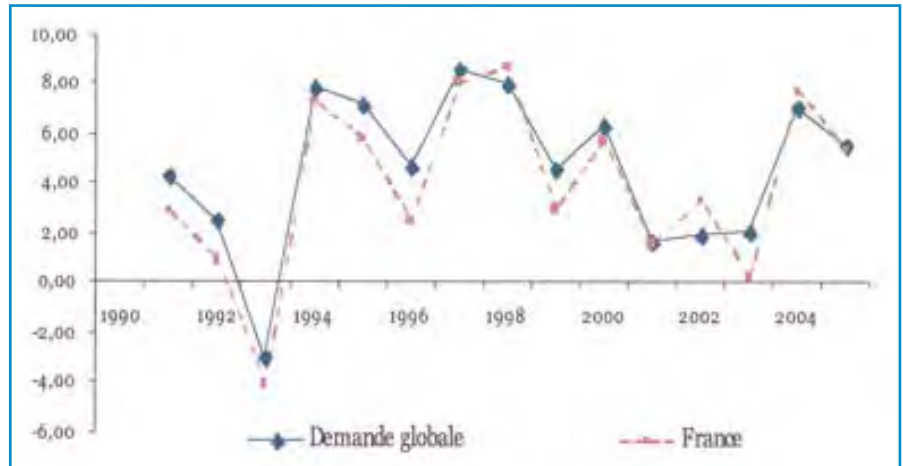
Dépendant moins que par le passé de l'aléa climatique, l'économie marocaine est entrée, en 1996, dans un nouveau cycle de croissance. La reprise enregistrée (4 % l'an en moyenne entre 1996 et 2003) est due au dynamisme de certains secteurs porteurs tels que le tourisme, le BTP, l'énergie, les industries électriques et électroniques, le commerce et les télécommunications.

Cette croissance est intervenue dans un contexte de stabilité du cadre macroéconomique (déficit budgétaire dans la limite de 3 % du PIB, inflation inférieure à 2 % et excédent courant de la balance des paiements depuis 2001). Elle s'explique par l'accumulation du capital suite aux efforts d'investissements conséquents des entreprises privées et du secteur public. La création du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, qui reçoit 50 % des recettes de privatisation, a contribué à l'intensification de l'investissement public dans les infrastructures et dans le social.

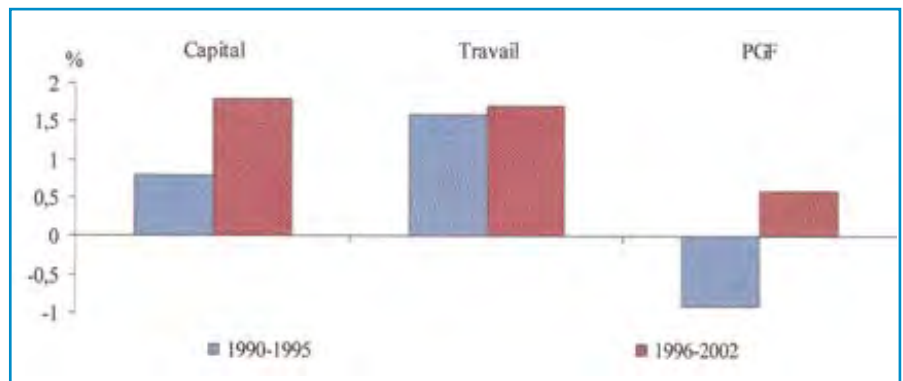
Pour promouvoir l'investissement privé national et étranger, il a été procédé, en 2002, à la création de centres régionaux d'investissement et à la définition des règles d'une gestion déconcentrée de l'investissement.

Si la contribution à la croissance économique de la consommation des ménages est importante (2,5 points entre 1996 et 2003), celle du commerce extérieur de biens et services

GRAPHIQUE 2
Taux d'accroissement annuel de la demande étrangère adressée au Maroc (en volume)



GRAPHIQUE 3
Contribution des facteurs de production à la croissance



reste négative (-1 point) eu égard à la lourdeur de la facture pétrolière et ce, malgré le développement du tourisme. Les exportations sont tributaires d'une demande étrangère globale qui ne progresse pas fortement et dont l'évolution est similaire à celle de la demande étrangère adressée au Maroc par la France. Ce pays représente à lui seul près du quart du commerce extérieur du Maroc.

Depuis 1996, la croissance économique est tirée par l'amélioration de la productivité globale des facteurs (PGF). Liée à la reprise de l'investissement, cette évolution est imputable à la hausse de la productivité du travail, particulièrement au niveau des industries manufacturières suite à une plus grande contribution du progrès technique et au développement de la productivité potentielle de ce secteur.

L'amélioration de la productivité globale des facteurs a été opérée dans un contexte caractérisé par une substitution marquée du capital au travail, due à une fiscalité plus favorable à l'investissement qu'à l'emploi et, auparavant, aux rigidités de la législation du travail.

Pour consolider davantage ce nouveau cycle de croissance, les pouvoirs publics ont accéléré la mise à niveau de l'économie, procédé à la libéralisation de nombreux secteurs de l'économie et conclu des contrats-programmes avec les fédérations professionnelles (tourisme, textile, technologies de l'information...).

Des réformes structurelles ont été menées visant l'amélioration de l'environnement des affaires avec, par exemple, l'adoption récente d'un code

du travail rénové, la modernisation du secteur public, la réforme de la justice et la dynamisation du secteur financier. Entamée depuis une vingtaine d'années, la réforme de ce secteur vient d'être couronnée par un nouveau statut de la banque centrale lui accordant une grande autonomie vis-à-vis du gouvernement.

Des programmes ambitieux ont été lancés pour développer les infrastructures (achèvement de la construction de la rocade méditerranéenne en 2007, programme autoroutier visant un linéaire de 1 500 km à l'horizon 2010, mise en service en 2007 du complexe portuaire Tanger-Méditerranée...) et pour valoriser le capital humain.

Développement social

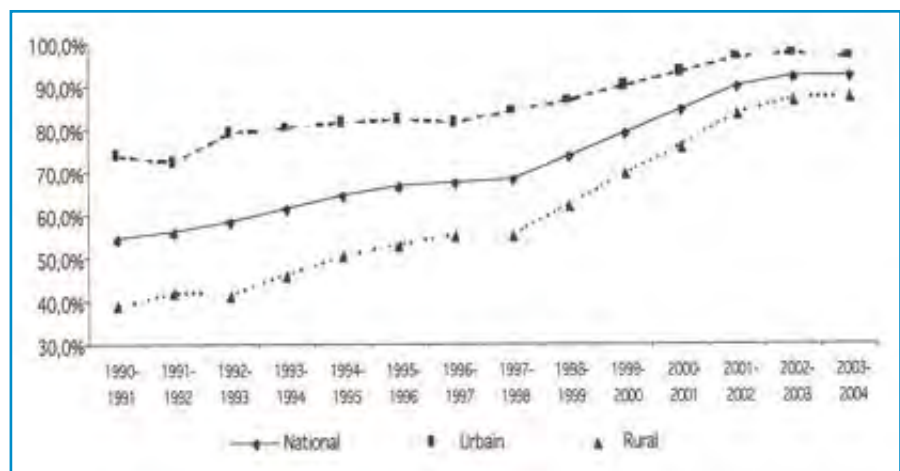
Le Maroc accorde une place de choix au développement des secteurs sociaux ainsi qu'en témoigne la part du budget de l'État accordée à ces domaines qui est passée de 39 % en 1993 à plus de 48 % en 2004. Outre la création, à partir de 1999, de l'Agence de développement social, une nouvelle politique de proximité a été mise en œuvre en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et de lutter contre la pauvreté. Celle-ci a concerné 13,7 % de la population nationale en 2001 dont 6,3 % en milieu urbain et 23,1 % en milieu rural.

Politique de proximité

La politique de proximité est basée sur une nouvelle approche de la problématique du logement, l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures de base et la promotion des secteurs de l'éducation et de la santé. Elle est accompagnée par un renforcement du rôle de la femme sur tous les plans.

Face à un déficit en logements de 1,2 million d'unités, la nouvelle stratégie s'appuie sur des mesures favorisant l'accès à la propriété à des prix préférentiels et vise, en priorité, la lutte contre l'habitat insalubre pour lequel un programme décennal a été

GRAPHIQUE 4
Évolution du taux net de scolarisation pour le 1^{er} cycle fondamental (primaire)



mis en œuvre, financé conjointement par l'État, les collectivités locales et les bénéficiaires. Ce programme concerne 630 000 ménages.

Au niveau de l'accès aux infrastructures de base, des progrès réels ont été enregistrés au profit du monde rural qui fait l'objet d'une vision intégrée. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a évolué de 14 % en 1994 à 62 % en 2003 et atteindrait 90 % en 2007. Le taux d'électrification rurale est passé de 17 % en 1996 à 62 % en 2003 ; l'objectif poursuivi étant d'aboutir à une électrification intégrale du monde rural en 2007.

Après la réussite du premier programme national de désenclavement du monde rural, un second programme a été mis en place, visant un taux d'accès de 80 % en 2015.

Enseignement

La généralisation de l'enseignement, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la gestion du système éducatif ainsi que l'éradication de l'analphabétisme constituent les principaux objectifs fixés par la Charte Éducation-Formation de 1999.

Cette réforme a permis d'améliorer significativement l'ensemble des indicateurs de l'enseignement fondamental. Le taux net de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 68,6 % en 1997-1998 à 92,2 % en 2003-2004.

Des avancées importantes ont été constatées en milieu rural et en ce qui concerne la scolarisation des filles.

Pour ce qui est de la lutte contre l'analphabétisme, elle a été érigée en priorité nationale et un département ministériel lui a été consacré. Conformément aux objectifs du millénaire pour le développement, le programme national de lutte contre l'analphabétisme vise l'éradication en 2015 de ce fléau qui a touché en 1998 près de 36 % des jeunes de 15 à 24 ans.

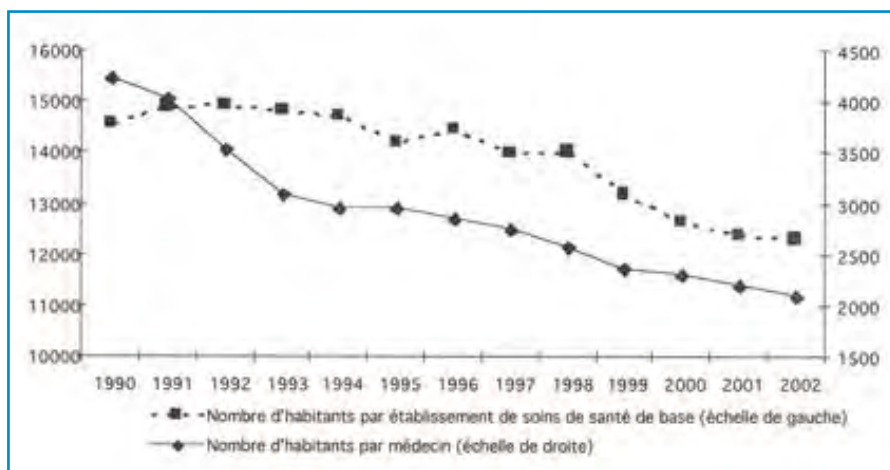
Santé publique

Les efforts menés par les autorités publiques dans le domaine sanitaire, au cours des dernières années, se sont traduits par une diminution sensible tant du nombre d'habitants par établissement de santé de base que du nombre d'habitants par médecin.

La croissance soutenue de l'effectif des médecins (6 % par an en moyenne) a eu lieu dans un contexte marqué, cependant, par de fortes disparités spatiales. De l'ordre de 2 000 actuellement, sur le plan national, le nombre d'habitants par médecin excède 4 000 pour la région de Taza-Al Hoceima-Taounate alors qu'il ne dépasse pas 750 pour la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

L'accès aux soins est variable en fonction du milieu de résidence (71 % dans les villes et 56 % dans les cam-

GRAPHIQUE 5
Évolution du nombre d'habitants
par établissement de santé de base et par médecin



pagnes). À cela s'ajoute l'insuffisance des dépenses consacrées au secteur de la santé (4,5 % du PIB).

Pour pallier cette situation, la stratégie 2003-2007 s'articule autour de la régionalisation du système sanitaire pour le réhabiliter dans le cadre de la politique de décentralisation, de la réforme hospitalière, du renforcement et de l'accélération des programmes de prévention et de prise en charge des maladies chroniques ainsi que de l'amélioration des budgets octroyés pour la rationalisation de la gestion des ressources.

Pour desserrer, en partie, la contrainte du financement, un nouveau projet a démarré en janvier 2005. Il s'agit de l'assurance-maladie obligatoire (AMO) qui permettra de doubler à terme la part de la population bénéficiant de la couverture médicale. Un autre projet est à l'étude en vue d'étendre la couverture médicale aux personnes économiquement démunies.

Situation de la femme marocaine

La situation de la femme marocaine a connu certaines mutations avec l'amélioration à la fois de la scolarisation des filles, du taux de féminité de l'offre de travail (26,6% en 2003 contre 8,5% en 1960) et de la participation politique (10% actuellement de la Chambre des représentants).

Malgré cela, des inégalités subsistent entre les hommes et les femmes dans la société marocaine tant en termes de revenus (rapport de 1 à 2,5 en 2001) que sur le plan social. Ces inégalités auront tendance à diminuer avec l'émergence d'un mouvement associatif organisé, soucieux de la promotion des chances, d'un partage des richesses et des opportunités plus équitables et d'une participation plus active de la femme au développement.

L'année 2004 constitue déjà une date marquante avec la promulgation du nouveau code de la famille qui a consacré le principe d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de la responsabilité familiale, restreint fortement la polygamie en la soumettant, entre autres, à l'autorisation du juge et prévu des procédures ou mécanismes destinés à la protection de l'épouse des abus de l'époux ainsi qu'à la répartition équitable des biens acquis durant la période du mariage.

Conclusion

Dans un contexte d'ouverture et d'insertion croissante à l'économie internationale, le Maroc devra relever de nombreux défis économiques et sociaux en relation avec la croissance économique, l'emploi, le logement, la qualité de l'enseignement, la couverture sanitaire...

Pour cela, il dispose d'un certain nombre d'atouts, en l'occurrence, son ancrage démocratique (respect des Droits de l'homme et des libertés publiques, consolidation de la démocratie, rôle actif de la société civile...), son engagement dans l'économie de marché, son cadre macroéconomique stable et sa volonté de poursuivre les réformes structurelles en abordant les plus difficiles et en les mettant au service du développement humain. n

1. Ancien directeur de la Politique économique au ministère des Finances, actuellement chargé de mission au Cabinet Royal.